

Jean-Baptiste André Godin à Théophile Germain, 7 mars 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 1 p. (4r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Théophile Germain, 7 mars 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 07/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49833>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 mars 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Germain, Théophile \(1842-\)](#)

Lieu de destination Fraisans (Jura)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Théophile Germain cherche un emploi d'ouvrier dans les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire : Godin lui demande ce dont il est capable ; il indique que l'usine utilise de la tôle pour fabriquer des appareils de chauffage ; il lui demande ce qu'il gagne dans son établissement actuel ; il précise qu'un manœuvre touche 0,25 F l'heure et que sa journée de travail est de 10 à 11 heures ; il ne l'engage pas à venir avec son frère dans l'immédiat et le prévient qu'il est difficile de trouver de l'ouvrage pour tous les ouvriers.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 02/10/2025

juin 7 Mars 1879

Monsieur Guérin,

Si j'achant pas possiblement ce que nous étiez convenu au dernier, il m'est assez difficile de pouvoir vous dire l'emploi que je pourrais vous donner dans mon établissement. On n'y fabrique pas la tôle, mais des appareils de chauffage en fonte dans lesquels la tôle n'est que comme accessoire et encore ce sont des soldats qui font le travail.

Je vous demanderais donc de bien vouloir me dire ce que vous gagnez dans l'établissement où vous êtes, afin que

je puisse voir si je pourrais vous accorder ici la même journée.

Vous me parlez d'un travail de manœuvre, cela n'est payé ici que 25 centimes l'heure au plus et la journée de travail ordinaire est de 10 à 11 heures.

Dans le cas où vous pourriez venir ici, je ne voudrais pas vous empêcher immédiatement un déplacement de votre frère, ayant que cela est un peu mal-avisé ce qui pourrait être possible ici pour lui. Je note les usages ne font pas de peur malheureusement; nous sommes embarrassés pour occuper tous ceux qui ont besoin d'assistance, surtout de l'établissement.

Agitez je vous prie, Monsieur, mes cordialles distinguées.

Guérin